



FICHE DE POSTE

CHARGE.E DE DEVELOPPEMENT LOCAL MARIPA-SOULA BOURG – TOURISME/FORÊT/BOIS

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les patrimoines naturels et culturels et d'organiser, avec ses partenaires, un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Établissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel » et « participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les pré-requis au développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Sur la période 2021-2023, le parc amazonien s'est engagé avec la commune de Maripa-Soula à investir plus spécifiquement la filière tourisme et en particulier l'aménagement de sentiers touristiques.

Résidence administrative : Maripa-Soula (délégation territoriale du Maroni - DTM)

Statut : Poste de catégorie B ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels relevant du quasi-statut de l'environnement (OFB, parcs nationaux) et par défaut, aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité du chef de la délégation territoriale du Maroni et l'autorité fonctionnelle de la responsable de la cellule développement local, la.le chargé(e) de développement met en œuvre les actions en lien avec les thématiques de développement durable, et plus spécifiquement les actions en lien avec les filières éco-tourisme et bois.

Elle.il est amené(e) à piloter ou participer, en mode projet, à diverses actions et, dans ce cadre, aura des liens fonctionnels avec les responsables d'équipe locaux, les chefs de services et les chargés de mission des services développement durable et patrimoines naturels et culturels du siège.

Coordination et suivi des projets d'aménagement de sentiers sur Maripa-Soula – 20%

- Contribuer à la définition des besoins et assurer les relevés de terrain pour l'aménagement des sentiers (tracé, infrastructures, signalétique) ;
- Participer à la rédaction des documents administratifs et juridiques liés aux aménagements (conventions foncières, autorisations d'urbanisme etc.) ;
- Participer à la rédaction des marchés de travaux ;
- Assurer le suivi des travaux sur le terrain (réception, coordination des interventions, lien avec les prestataires) ;
-

Coordination des opérations d'entretien courant – 20%

- Réaliser des diagnostics réguliers de l'état des itinéraires, ainsi que des infrastructures touristiques ;

- Rédiger et diffuser localement les marchés de prestation d'entretien simples, en lien avec le secrétariat général et le service développement durable du siège;
- Réceptionner et sélectionner les offres ;
- Assurer le suivi et la coordination technique et administrative des prestations (réception, service fait, lien avec prestataires) ;
- Coordonner les éventuels travaux en régie

Pour ces deux premières missions, un lien étroit sera à privilégier avec les équipes techniques de la Délégation du Maroni dans une logique de transfert de compétence progressif.

Accompagnement à la structuration des micro-filières éco-tourisme et bois de la commune – 40%

- Accompagner les porteurs de projets, montage et suivi de dossiers, mise en réseau ;
- Appuyer les services du PAG dans le travail de valorisation des sentiers et de l'offre touristique : alimentation de la plateforme GEOTREK, création ou refonte des supports de valorisation (cartes guides etc), suivi de la fréquentation des sentiers ;
- Accompagner le chargé de mission tourisme dans le déploiement de la marque Esprit Parc National auprès des opérateurs touristiques en particulier;
- Assurer le lien permanent avec les autres acteurs des filières présents sur le territoire (commune, OTOG, ONF...).

Participation au fonctionnement global de l'établissement – 20%

- Participe, avec les services, à l'élaboration de la stratégie globale de l'établissement en matière de développement local et contribue à sa mise en œuvre ;
- Contribue à la mise en œuvre des projets de la convention d'application signée avec la commune de Maripa-Soula (2019-2022), en particulier les projets tourisme et soutien aux initiatives
- Participe au bilan de la convention d'application et à la concertation pour la nouvelle convention d'application. Sera amené à rédiger les projets de la future convention d'application ;
- Contribue à la mise en œuvre de l'appel à projets biennuel du Parc amazonien pour les associations et établissements scolaires : communication, appui au montage des projets, instruction, suivi et valorisation ;
- Participe à la vie de la délégation et aux actions mises en place sur le territoire.

Polyvalent(e) et pragmatique, elle/il est autonome dans la mise en œuvre des actions qui lui sont confiées et apporte un soutien technique à la responsable de cellule développement.

Compétences :

- Formation supérieure (BAC+2) en développement local, développement rural, gestion de projet, développement économique ou culturel ;
- Expérience dans la création, conduite et gestion de projet ;
- Expérience des processus de développement local et de développement durable ;
- Une expérience dans le domaine de l'aménagement de sentiers serait appréciée ;
- Maîtrise des notions de gestion et suivi des financements issus des fonds structurel européen ;
- Connaissance de gestion et d'animation de réseaux entre autres d'associations ;
- Connaissance souhaitable du territoire, de ses spécificités culturelles ou de contextes équivalents ;
- La maîtrise de langues locales serait un plus;
- Maîtrise des outils informatiques bureautiques, la maîtrise de logiciels de SIG constitue un avantage ;
- Permis B fortement souhaité ;
- Une expérience réussie sur un poste similaire constitue un avantage.

Capacités :

- Sens des responsabilités et de l'organisation ;
- Capacité à travailler en équipe, excellent relationnel;
- Autonomie et rigueur dans le suivi des dossiers et dans l'organisation du travail ;
- Force de mobilisation et d'animation thématique et d'équipe ;

- Capacité d'écoute
- Aptitude à travailler dans un cadre multiculturel et respect des modes de vie
- Aptitude à travailler en site isolé.
- Déplacements fréquents sur le territoire du parc amazonien : aptitude et disponibilité pour les missions de terrain de plusieurs jours: déplacements fluviaux notamment

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Echéance de recrutement : 1^{er} décembre 2021

Date limite de candidature : 26 novembre 2021

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention du directeur du parc amazonien de Guyane

Et à envoyer par courrier postal ou courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des ressources humaines - 1 rue Lederson - 97354

Rémire Montjoly

recrutements@guyane-parcnational.fr

en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

En mettant en copie Fanny FAIVRE D'ARCIER : fanny.faivredarcier@guyane-parcnational.fr

Renseignements sur le poste : Fanny FAIVRE D'ARCIER